

Regard sur Repentigny

repentigny.ca

Prix Excellence

AQLM
Édition 2021
**Outil de référence destiné aux
gardiens de parcs**

Prix Excellence

RIMQ
Édition 2021
Cour municipale virtuelle

Mérite Ovation municipale

Union des municipalités du Québec
Édition 2021
Cour municipale virtuelle

Prix Culture et développement

Réseau les Arts et la Ville
Édition 2021
L'art porte-à-porte

Prix Vivre ensemble

Espace MUNI
Édition 2021
Stratégie jeunesse et comité Repen Repensé



Nom du nouveau parc avec base nautique

Les citoyens proposent « le parc de l'Anse »

Le nouveau parc avec base nautique qui sera aménagé aux abords du fleuve Saint-Laurent, sur les terrains adjacents à la Marina de la Rive-Nord, suscite beaucoup d'enthousiasme à en croire le nombre de propositions reçues dans le cadre du concours lancé pour lui trouver un nom. En effet, 1358 citoyens ont répondu à l'appel! Le nom retenu pour désigner cette 4^e fenêtre sur le fleuve évoque parfaitement la spécificité et la beauté naturelle du site : le parc de l'Anse.

Le mot « anse » a été suggéré en plusieurs déclinaisons par trois participants au concours. Il s'agit de Myriam Bonin (L'Anse du Moulin), de Betty Larose (L'Anse à yole) et de Denys Bourbonnière (L'Anse des trois îles).

« Nous avons choisi le parc de l'Anse parce qu'il décrit avec justesse et en toute simplicité le magnifique lieu sur lequel sera aménagé ce nouveau parc. Nous remercions tous les citoyens qui ont participé à ce grand remue-méninges collectif. L'enthousiasme de la communauté pour le projet du parc et de sa base nautique est manifeste! Nous serons heureux d'offrir aux trois gagnants un accès à l'une de nos activités nautiques ou de plein air pour l'été 2022 », a souligné Michel Beauregard, membre du comité de sélection et directeur général, Société de développement récréotouristique de Repentigny.

Activités terrestres et nautiques

D'une superficie totale de près de 148 000 pieds carrés, le parc de l'Anse viendra bientôt bonifier de façon unique l'offre récréative de la municipalité avec ses volets terrestre et nautique. La Ville tient d'ailleurs à remercier Gabriel Gennarelli, président, Groupe Automobile GENX — concessions Hyundai, Mazda, Kia, Mitsubishi et Mercedes-Benz, qui a contribué en cédant généreusement 8000 pieds carrés pour bonifier ce projet avec un accès privilégié sur la rue Notre-Dame.

Conçue pour les familles, la portion terrestre du parc prévoit notamment un parc avec module de jeux sous le thème nautique, une zone fraîcheur avec jets d'eau et un bâtiment d'accueil. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé à l'hiver 2022 afin de pouvoir démarrer le chantier dès le printemps prochain.

« Avec ses volets terrestre et nautique sur près de 148 000 pieds carrés, le parc de l'Anse bonifiera de façon unique l'offre récréative de Repentigny. »

— Chantal Deschamps



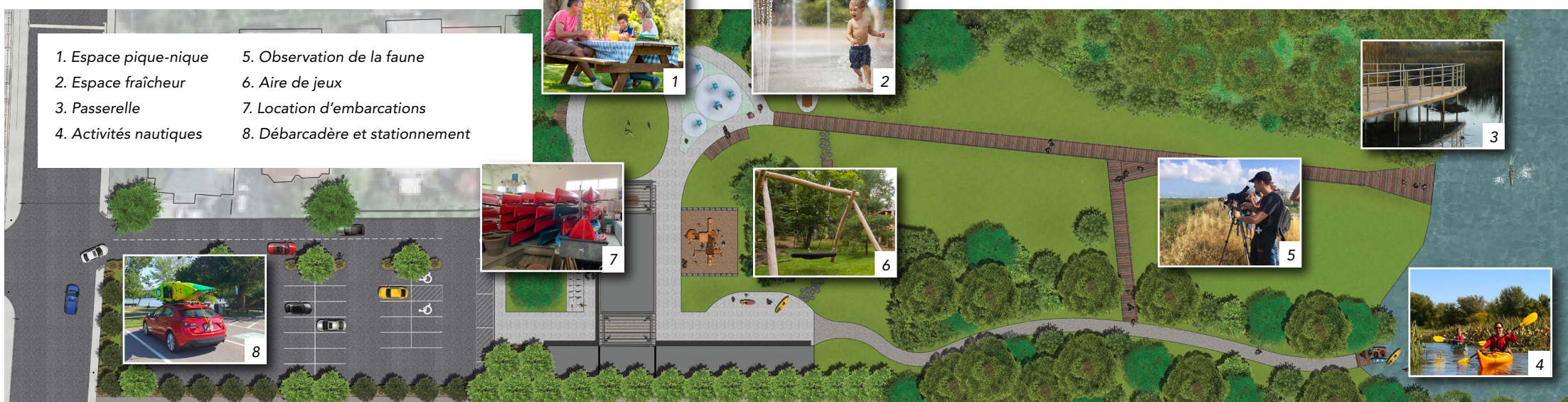
▲ Michel Beauregard, directeur général, Société de développement récréotouristique de Repentigny, accompagné des gagnants Betty Larose et Denys Bourbonnière.

d'embarcations. S'y grefferont une passerelle sur pilotis avec points d'observation dans la zone humide et un belvédère. Ce volet du projet sera présenté au ministère de l'Environnement pour validation avant le début des travaux, prévus en 2023.

Quatre fenêtres sur le fleuve

Le parc de l'Anse s'ajoute au parc de l'Île-Lebel, au parc-plage Saint-Laurent et au parc Rochefort, lieux privilégiés pour profiter des rives et paysages splendides qu'offre le fleuve Saint-Laurent. Cette 4^e fenêtre sur le fleuve réaffirme ainsi la volonté de la Ville de développer des installations qui permettront à ses citoyens de profiter davantage des nombreux attraits qu'offre une municipalité située au bord de l'eau.

Maquette du futur parc de l'Anse



JE VOTE!

LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021

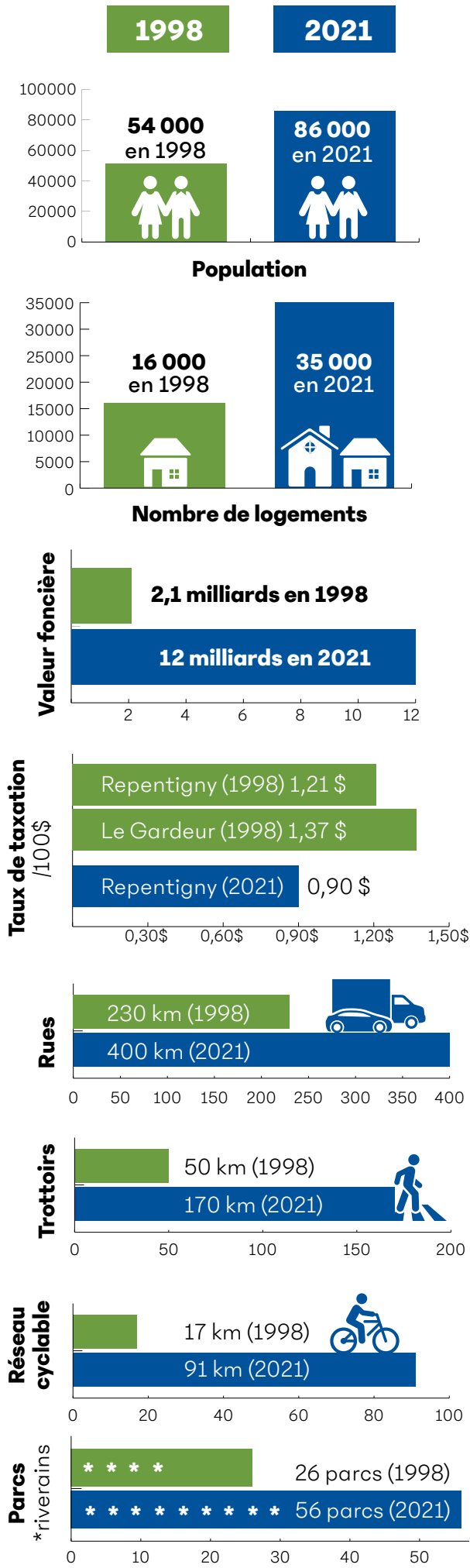


Vote par anticipation :
30 et 31 octobre

Renseignements :
450 470-3004

**ÉLECTION
REPENTIGNY**

repentigny.ca/elections



Installations municipales

En 1998	En 2021
Bibliothèque	2 ^e bibliothèque
Piscine intérieure	Centre communautaire
1 caserne incendie	Centre récréatif
	Complexe sportif
	Créalab
	Centre d'art
	Théâtre
	3 casernes d'incendie

Bilan d'une carrière riche de réalisations

Repentigny à l'ère de la modernité

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

C'est avec beaucoup d'émotions, mais surtout avec une grande sérénité que je m'adresse à vous pour la toute dernière fois dans notre bulletin municipal.

Comme vous le savez, je quitterai mes fonctions au lendemain des élections municipales du 7 novembre avec la tête et le cœur remplis de souvenirs impérissables de cette carrière à la barre de la merveilleuse Ville de Repentigny.

La décision de m'engager en politique municipale, et de laisser derrière moi une carrière universitaire bien entamée, m'a amenée à devenir la première mairesse de Repentigny, poste que j'occupe depuis 1997. C'est certes cet attachement sincère à ma terre natale et à ma collectivité qui m'y a incitée. J'étais alors animée par le sentiment profond que Repentigny était loin de réaliser son plein potentiel comme centre urbain dynamique. Il m'était primordial de faire émerger une vision d'avenir susceptible d'assurer son développement sur tous les plans. Bref, faire tomber le statut de ville dortoir qui était accolé à Repentigny pour en faire une ville dynamique, attrayante et inclusive, et ce, à l'image de la devise des armoiries de Repentigny : « Garde et regarde ». Garde ton nom fier de ton histoire et regarde vers l'horizon ta place au soleil du progrès.

Aujourd'hui, je peux dire que c'est mission accomplie puisque notre Ville s'affiche désormais dans la modernité. Sans aucun doute, Repentigny est à la hauteur de sa promesse « S'épanouir », jouissant d'une réputation enviable avec des réalisations reconnues à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale.

Au-delà de son rayonnement, Repentigny se démarque avant tout par le fort sentiment d'appartenance de ses citoyennes et de ses citoyens, par le dynamisme des organismes sportifs, culturels et communautaires qui animent son milieu de vie ainsi que par sa communauté d'affaires.



1. Le Skate Plaza situé près de l'école Félix Leclerc conçu par et pour les jeunes.

2. D'ici 2022, 1000 arbres seront plantés à Repentigny pour lutter contre les îlots de chaleur.

3. L'élargissement du pont Rivest dont les travaux seront complétés en 2024 est l'un des plus importants chantiers jamais réalisés à ce jour à Repentigny.

4 et 5. Les anciens vestiges du centre-ville ont laissé place à la création d'un centre-ville nouvelle génération, pour travailler, se divertir et profiter d'une multitude de commerces et de services.

6. Signature de l'entente de protocole entre l'UQTR et le Centre régional universitaire de Lanaudière qui donne le coup d'envoi à une offre universitaire dans la région.

7. Chantal Deschamps présentant la Déclaration de Montréal aux pays membres de l'ONU dans
- le cadre des travaux préparatoires d'Habitat III.

8. Le comité Repen Repensé, l'instigateur de la toute première Stratégie jeunesse dédiée aux 15 à 29 ans.

9 et 10. Projet phare, l'Espace culturel incarne l'ambition repentignoise d'être une destination culturelle à part entière.

11. Bordée par le majestueux fleuve Saint-Laurent et la rivière de L'Assomption, Repentigny possède des attraits naturels enviables pour ses citoyens.

12. Le 350^e de Repentigny marqué par des legs festifs, historiques et durables.

13. Chantal Deschamps à la remise du Prix international de Guangzhou 2018 pour l'innovation urbaine, auquel Repentigny était finaliste.

Sous le signe de l'audace

Pour l'illustrer, revenons en 2002 lors du regroupement volontaire unissant Repentigny et Le Gardeur. Ce nouvel essor social et économique nous a donné l'opportunité, pour la première fois de notre histoire, de nous doter de règles capables de revitaliser notre territoire.

Pour y parvenir, nous avons consenti des investissements historiques afin de créer un centre-ville «nouvelle génération». Pensons d'abord à l'implantation de l'Espace culturel qui a créé toute une effervescence au cœur de la Ville. On a dès lors vu apparaître une nouvelle offre d'habitation, de nouveaux commerces de proximité ainsi que des services professionnels multiples qui ont généré de nouveaux emplois. Pensons aussi à la mise à jour de nos grandes politiques cadres, à l'aménagement du parc-plage et à la création d'espaces récréatifs et de détente aux abords de nos cours d'eau. N'oublions pas non plus les travaux majeurs sur la rue Notre-Dame avec l'ajout de voies réservées et la réfection d'une majorité des grandes artères, notamment dans le secteur Le



3



5



10



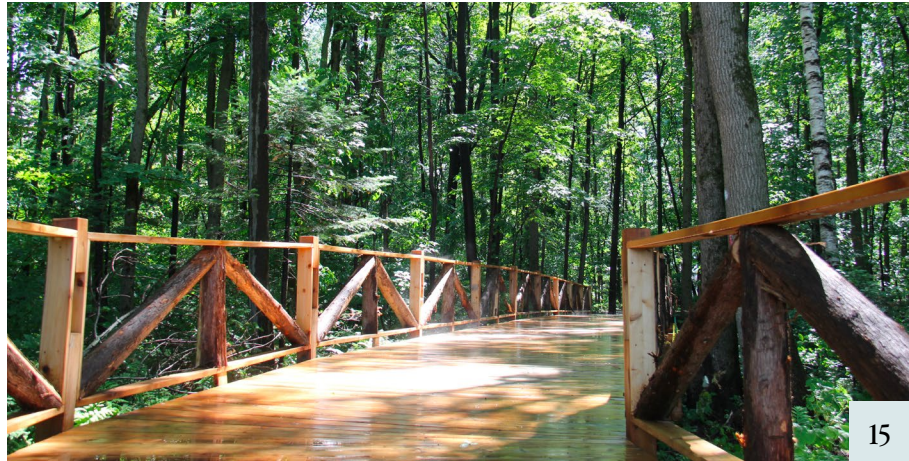
11



12



14



15

Gardeur et plus récemment, la construction de la première phase du mur antibruit et l'octroi du contrat pour l'élargissement du pont Rivest. Enfin, soulignons la mise en œuvre du Carrefour informationnel et social, du Créalab, ainsi que l'implantation de CIETECH et de la Zone Agtech, qui sont des projets aussi innovants les uns que les autres.

La volonté de réinventer notre Ville s'est aussi réalisée par un redéveloppement intelligent de notre territoire, par une cure de jouvence architecturale et par l'accueil d'habitations multifamiliales, capables de répondre aux besoins actuels et futurs de notre population.

C'est sans compromis que mon administration a intégré des projets de densification en parfaite harmonie avec leur environnement, de même qu'avec le patrimoine bâti et respectueux des normes en matière de développement durable. Ce coup de force, nous l'avons réussi en évitant d'empiéter sur la zone agricole, notre richesse territoriale, tout en freinant l'étalement urbain.

Ce sont là autant d'accomplissements audacieux qui prouvent que notre Ville est un véritable organisme vivant!



16



17



18

14. Des améliorations importantes furent réalisées afin de consolider les réseaux cyclable et piéton à travers la Ville.

15. Le parc des Premières-Nations qui se retrouve parmi les nombreux espaces verts et diversifiés de Repentigny.

16. Chantal Deschamps au moment de la remise du Prix Jean-Paul-L'Allier décerné

par l'Ordre des urbanistes du Québec.

17. Au parc Jean-Claude Crevier, le tout premier Espace Pumptrack modulaire de la couronne Nord.

18. À bord de la croisière patrimoniale pour en apprendre davantage sur l'histoire de Repentigny.

Un gouvernement de proximité digne du 21^e siècle

Comme gouvernement de proximité, nous avons la responsabilité d'être à l'écoute de nos citoyennes et de nos citoyens, de travailler en amont pour répondre à leurs attentes du quotidien. C'est pourquoi mon implication à travers différentes instances hautement stratégiques m'a permis d'assurer le leadership de Repentigny sur une multitude d'enjeux.

En plus d'avoir été préfète de la MRC de L'Assomption, je me suis engagée toutes ces années à la Communauté métropolitaine de Montréal, à la Table des préfets et des élus de la couronne Nord, à l'Union des municipalités du Québec ou encore à l'Autorité régionale métropolitaine de Montréal. J'y étais souvent la précurseuse, soit la première femme à siéger au sein de ces conseils d'administration majeurs pour représenter les intérêts de notre communauté.

D'ailleurs, le dossier du transport est l'un de ceux que je défends sans relâche depuis plusieurs années. Les besoins de mobilité exprimés par notre population méritent d'être entendus et mieux adaptés en fonction de leur réalité, pour notamment mettre fin à la congestion routière qui sévit depuis trop longtemps sur notre territoire. Notre tour est venu d'accueillir un véritable mode structurant en transport collectif.

Par-dessus tout, nous pouvons être fiers de vivre dans une Ville où l'urbain est au service de l'humain. Une Ville où chacun a sa place pour s'épanouir, se divertir et s'entraider. Nous l'avons constaté, l'année dernière, lorsque notre Ville célébrait son 350^e anniversaire. Certes bouleversé par la pandémie, cet événement aura néanmoins marqué les pages ainsi que le cœur de notre communauté.

Dans cet esprit, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée durant ces 24 dernières années, car ce fut un véritable privilège de vous servir! Je quitte donc avec le sentiment du devoir accompli, sachant que la maison est en ordre et en bonne santé financière. Je garderai de tous mes citoyennes et citoyens, sans exception, un merveilleux souvenir.

Sur ce, je vous réaffirme toute mon affection et c'est avec la main sur le cœur que je vous dis sincèrement...

MERCI!

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Prévention des incendies

Quelques conseils pour réchauffer sa maison en toute sécurité

À l'approche de la saison froide, il est important de faire l'entretien de vos appareils de chauffage. De plus, le changement d'heure, qui aura lieu dans la nuit du 6 au 7 novembre, s'avère le bon moment pour vous assurer que vos avertisseurs de fumée sont fonctionnels.

Entretien des appareils de chauffage

Les appareils producteurs de chaleur (bois, gaz, mazout) doivent être entretenus chaque année afin de les maintenir en bon état et sécuritaires. Il est recommandé de confier à un entrepreneur en chauffage qualifié la vérification annuelle de l'appareil de chauffage au gaz ou au mazout et du système de ventilation. Quant au ramonage des cheminées, il peut être effectué par le propriétaire, le locataire ou une entreprise spécialisée.

Si vous possédez l'un de ces appareils, votre résidence doit être munie d'un avertisseur de monoxyde de carbone installé près des chambres.

Vérification des avertisseurs de fumée

Il est recommandé de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée deux fois par année, soit lors des changements d'heure. Rappelons que chaque étage d'une résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel.

Avertisseur de fumée conventionnel

- Remplacez la pile de l'avertisseur (même si elle semble toujours fonctionnelle).

- Vérifiez son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Avertisseur de fumée avec pile au lithium

- Vérifiez le fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Si l'avertisseur est âgé de 10 ans ou plus (voir la date de fabrication sur le boîtier), il doit être remplacé par un avertisseur avec pile au lithium ou un avertisseur électrique avec pile de secours.

Pour plus de détails sur la réglementation quant à la prévention des incendies, visitez le repentigny.ca/incendies.



Campagne de sécurité urbaine

Fier de le faire!

Poursuivant ses efforts de sensibilisation à la sécurité urbaine, au civisme et au respect de la réglementation municipale, la Ville renouvelle sa campagne de sécurité urbaine pour une troisième édition. Axée sur la bienveillance et l'entraide, cette campagne mise sur la fierté ressentie en adoptant un bon comportement en matière de sécurité urbaine, d'où le thème « Fier de le faire ! ».

En faisant la promotion de gestes individuels qui font une grande différence au sein de la collectivité, la Ville souhaite encourager les citoyennes et les citoyens à adopter des comportements sécuritaires qui profitent à toute la communauté.

Six thématiques associées à des périodes clés

S'échelonnant d'octobre 2021 à décembre 2022, la campagne mettra notamment en lumière des citoyens ainsi que des employés municipaux agissant de façon sécuritaire, et ce, dans différents contextes. Ainsi, arrimées à des périodes clés dans l'année, les six thématiques suivantes seront abordées par le biais de nombreux outils de communication (infolettre, affichage dans la municipalité, abribus, diffusion de capsules vidéo sur les réseaux sociaux et site Internet dédié) :

1. Cellulaire au volant
2. Avertisseurs de fumée
3. Partage de la route
4. Sécurité aquatique
5. Zones scolaires
6. Trousse d'urgence 72 h

À Repentigny, la sécurité transcende les limites de la route et mise sur l'harmonie et la cohésion sociale, d'où l'importance de parler de sécurité urbaine. Chaque citoyen joue un rôle important dans l'atteinte de cette vision, notamment en adoptant des comportements sécuritaires, respectueux et consciencieux. Miser sur la responsabilisation individuelle dans l'ensemble des sphères collectives favorise le sentiment de sécurité et le bien-être de chacun.

Concours : gagnez l'un des six lots de 1000 \$

Les citoyennes et les citoyens de Repentigny et de Charlemagne âgés de 13 ans et plus sont invités à se rendre au FierdeleFaire.com et à voter pour l'action qui suscite le plus de fierté lorsqu'elle est posée. Les participants courent la chance de remporter l'un des 6 lots de 1 000 \$ (chacun composé de 5 chèques-cadeaux de 200 \$) à dépenser chez des commerçants locaux offrant des produits et services liés aux messages de la campagne. Participez en grand nombre!

Obtention d'une subvention de la CMM

Un pas de plus vers l'acquisition des sentiers de la Presqu'île

Le processus d'acquisition des sentiers de la Presqu'île par les Villes de Repentigny et de Mascouche avance rondement. Les deux municipalités ont en effet obtenu la subvention attendue de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et du gouvernement du Québec leur permettant de franchir une autre étape du projet, soit la conclusion d'une entente scellant leur partenariat pour la gestion et l'exploitation des lieux.

L'appui financier obtenu équivaut aux deux tiers des coûts d'acquisition des sentiers de la Presqu'île, dans le cadre du programme de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Repentigny et Mascouche se partageront les coûts du dernier tiers du projet, au prorata de la superficie qu'elles occupent respectivement sur le site.

Durant la période de transition, l'actuel propriétaire des lieux, la famille Desrosiers, continuera à gérer les activités du site, selon une entente d'exploitation et de gestion qui sera convenue entre les deux parties.

« Nous remercions la CMM pour son inestimable appui, grâce auquel nous pourrions préserver la vocation des lieux et maintenir une panoplie d'activités de plein air pour nos citoyens et l'ensemble de la population métropolitaine. En partenariat avec la Ville de Mascouche, nous nous engageons à conserver la richesse et la beauté de cet espace boisé, unique à la Couronne Nord », a indiqué Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

« Je salue la contribution de la CMM à ce projet assurant la pérennité et l'accessibilité des sentiers de la Presqu'île. De plus, la consolidation de nos espaces verts est essentielle afin de lutter contre les changements climatiques, tout en permettant d'offrir un milieu de vie agréable à nos concitoyens. Ce partenariat entre nos deux Villes et la CMM est bénéfique pour toute la région » a souligné Guillaume Tremblay, maire de Mascouche.



▲ Dominique Longpré, directeur général adjoint de Repentigny; Massimo Iezzoni, directeur général de la CMM; Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny; Guillaume Tremblay, maire de Mascouche; André Pratte, directeur général par intérim de Mascouche.

Un centre de plein air sur la Rive-Nord

Accessibles par Repentigny, les sentiers de la Presqu'île sont depuis des années un lieu de rencontre familiale pour pratiquer des activités extérieures en toute saison. Les amateurs de plein air peuvent profiter de 48 km de pistes de ski de fond et de 10,5 km de sentiers de raquette, de même que de 19 km de sentiers de randonnée parmi les érables, les sapins et les cèdres.

Les Villes de Repentigny et de Mascouche prévoient maintenir l'ensemble de ces activités. Plus de détails seront communiqués aux citoyens au cours des prochains mois.

Stationnement de nuit en hiver

Réglementation simplifiée

La réglementation pour le stationnement de nuit en période hivernale entrera en vigueur cette année dès le 15 novembre. Les citoyens pourront désormais se stationner des deux côtés de la rue lorsqu'il n'y a pas d'avis d'interdiction émis entre minuit et 7 h. La Ville compte sur la collaboration de tous pour faciliter les opérations de déneigement et maintenir les rues praticables et sécuritaires.

Sensible aux préoccupations de ses citoyens, la Ville a procédé à des allègements de la réglementation afin de leur rendre l'hiver plus doux. Cette nouvelle réglementation viendra faciliter la compréhension et l'application du règlement, tout en tenant compte de l'augmentation d'un nouveau mode de vie pour plusieurs, le télétravail.

Notons que le nouveau règlement exclu les endroits qui sont déjà interdits de façon permanente (signalisation) ou temporaire (affiche orange), de même que les rues étroites de moins de huit mètres, où il est toujours interdit de se stationner, en tout temps.

En vigueur le 15 novembre

Depuis quelques années, les précipitations de neige débutent dès le mois de novembre. Voilà pourquoi l'interdiction de stationnement en période hivernale débutera cette année le 15 novembre. Cela permettra aux équipes d'être adéquatement préparées à une première accumulation importante, sachant que les opérations de déneigement en début de saison sont souvent déterminantes au bon fonctionnement des opérations pour le reste de la saison.

Être informé, votre responsabilité

Si vous devez absolument stationner un véhicule dans la rue pour la nuit suivante, assurez-vous qu'aucune opération d'entretien n'est planifiée. Vous êtes responsable de savoir quand ont lieu ces opérations. Pour ce faire, la Ville vous propose ces outils :

1. Abonnez-vous à Hop et recevez une alerte par texto et courriel lorsqu'une opération est planifiée : hop.repentigny.info ;

2. Sinon, vérifiez si un avis d'interdiction de stationner a été partagé sur l'une de ces plateformes (les mises à jour sont faites au plus tard à 18 h) : le hop.repentigny.info, le groupe Facebook **Stationnement hivernal à Repentigny** ou la boîte vocale du 450 470-3850 (le message indique l'interdiction s'il y a lieu).

Rappelons que les citoyens qui ne respectent pas la réglementation s'exposent à une contravention et à un remorquage à leurs frais.

Réglementation sur le stationnement de nuit

Du 15 novembre 2021 au 31 mars 2022, entre minuit et 7 h

1. En tout temps :
 - Priorisez toujours le stationnement dans votre entrée privée, même le jour.
 - Si vous devez sortir votre véhicule pour permettre à votre entrepreneur de dégager votre entrée, replacez-le dès que possible.
 - Soyez informé : abonnez-vous à hop.repentigny.info ou rejoignez le groupe **Stationnement hivernal à Repentigny** sur Facebook.
2. Si une opération est planifiée : stationnement interdit dans les rues :
 - Au besoin, vous pouvez utiliser les stationnements alternatifs listés au repentigny.ca/stationnement.
3. Si aucune opération n'est planifiée : stationnement permis dans la rue, d'un côté ou de l'autre.
 - Se stationner dans la rue en cas de nécessité seulement.
 - Se stationner autant que possible du côté où il y a déjà des voitures stationnées, afin de faciliter la circulation.
 - **Attention** : le stationnement de nuit est interdit en tout temps dans certaines rues trop étroites. La liste de ces rues est disponible au repentigny.ca/stationnement.
 - Pour les rues où une signalisation interdit le stationnement d'un côté en tout temps, les véhicules peuvent être stationnés de l'autre côté, pair ou impair, à moins qu'une autre signalisation ne l'interdise sur place.
- La réglementation pour le stationnement de nuit demeure la même pour la période des Fêtes. Plus d'informations au repentigny.ca/stationnement.

Projet pilote

Déneigement de pistes cyclables

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan directeur de transport actif, la Ville conduira cet hiver un projet pilote de déneigement de quelques pistes cyclables hors chaussée, au nord de la rivière L'Assomption.

Les segments de pistes cyclables retenus se trouvent derrière les résidences du boulevard Le Bourg-Neuf; le long de l'emprise de la voie ferrée entre la rue Saint-Paul et l'extrême est de la ville; et le long de la rue Saint-Paul, entre la rue Bourque et le chemin de la Presqu'île.

Ce projet pilote s'inscrit naturellement dans une série d'actions concrètes ayant pour but de favoriser le transport actif au sein de la communauté, en assurant des déplacements plus fluides et sécuritaires aux piétons et aux cyclistes. Il pourra être déployé à davantage de rues lors du renouvellement des contrats de déneigement, dans d'autres secteurs de la municipalité.



Accès au fleuve

Nouveaux sentiers sur la rue Notre-Dame

Trois nouveaux sentiers polyvalents verront le jour aux abords du fleuve Saint-Laurent, le long de la rue Notre-Dame. À pied ou à vélo, tous les citoyens pourront profiter de ces magnifiques points de vue, jadis privés.

Ayant à cœur de redonner accès au fleuve Saint-Laurent à l'ensemble de sa communauté, la Ville s'est appuyée sur le Plan directeur de l'aménagement des berges et de la stratégie de redéveloppement pour conclure des ententes avec les promoteurs ou propriétaires des nouvelles constructions de la rue Notre-Dame. Par ces ententes, la Ville a conservé un accès privilégié aux rives, de manière à poursuivre un développement intelligent et humain au centre-ville.

Ainsi, des sentiers polyvalents seront aménagés derrière les Résidences Soleil, les Résidences Sélection ainsi que derrière les condos situés du 892 au 906, rue Notre-Dame. En empruntant ces promenades publiques, tous les Repentinois pourront apprécier des paysages à couper le souffle et bénéficier des charmes et attraits d'une ville au bord de l'eau.



Centre d'art Diane-Dufresne

Armand et Alexis Vaillancourt, une première exposition commune

Armand et Alexis Vaillancourt, père et fils, exposeront pour la première fois ensemble au Centre d'art Diane-Dufresne, du 2 novembre 2021 au 9 janvier 2022, lors d'une exposition intitulée « Deux cœurs Deux têtes - entre rêve et réalité » sous le commissariat de Cassandra Roy.

Armand Vaillancourt, âgé de 92 ans, est un sculpteur et peintre incontournable de la scène québécoise, canadienne et internationale qui crée des œuvres monumentales. Il a notamment conçu le monument *Hommage à Michel Chartrand et à la force ouvrière* installé dans le parc Michel-Chartrand de la Ville de Longueuil. Alexis Vaillancourt se consacre aux arts visuels depuis 2015. Artiste de la relève, son travail se décline en toiles, murales et installations.

Grâce au travail de la commissaire Cassandra Roy, étudiante à la maîtrise en histoire de l'art à l'Université de Montréal, le visiteur pourra découvrir les mondes oniriques de ces deux artistes et les analogies qui se tissent entre leurs productions respectives. Le public pourra découvrir le talent tentaculaire d'Armand Vaillancourt et d'Alexis Vaillancourt, qui révolutionnent, à leur manière, la représentation de la matérialité dans l'art.

Horaires : Mardi au vendredi : 13 h à 17 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Tarif : 5 \$ pour les résidents de Repentigny
8 \$ pour les non-résidents

Gratuit pour les 18 ans et moins, et les membres du CADD

Information : espaceculturel.repentigny.ca



▲ Armand et Alexis Vaillancourt. *Course infernale*, 1998.
Acrylique sur toile et petites voitures. 173 x 173 cm.
Photo © Joanne Beaulieu.

Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne
Deux cœurs deux têtes — entre rêve et réalité
Armand Vaillancourt et Alexis Vaillancourt :
 exposition du 2 novembre au 9 janvier

Bibliothèque Robert-Lussier

La Lecture : Un bienfait pour la santé mentale :
4 novembre, à 19 h

Club de lecture : Rencontre d'auteur — Jean-François Beauchemin : 14 novembre, à 14 h

Introduction à Facebook : 23 novembre

Réseau des bibliothèques de Repentigny

Une offre de service riche et variée

Depuis le début de la pandémie, le Réseau des bibliothèques de Repentigny a fait maintes fois preuve d'adaptation et d'innovation pour continuer d'offrir un service de qualité aux usagers et de répondre aux besoins de culture, d'éducation, d'information et de divertissement des familles repentignoises. Cet automne, profitez de tous les avantages que vous offrent les bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault.

Proposant une collection abondante, des outils modernes, des animations variées et une programmation diversifiée, les deux bibliothèques municipales sont des sources inépuisables d'information et de divertissement mises gratuitement à la disposition des citoyens.

Voici quelques-uns des services qui vous sont proposés :

- Le Club de lecture : Ce regroupement de passionnés de lecture favorise le partage et les échanges stimulants entre les membres.
- Les conférences : Chaque mois, des experts de différents domaines (saines habitudes de vie, psychologie, environnement, histoire, pratiques horticoles, etc.) partagent leurs connaissances et leurs expériences.
- Les ateliers numériques : Ces séries de cours pratiques permettent aux participants de se familiariser avec l'univers du Web et de l'informatique.
- La programmation jeunesse : De nombreuses activités pour éveiller les enfants au monde de la littérature sont proposées tout au long de l'année, telles que des heures du conte, pièces de théâtre, animations dans les parcs, etc.
- Le Fouineur : Ces ateliers de devoirs supervisés et soutenus par des intervenants en ressources pédagogiques, secondés par des bénévoles, sont offerts aux élèves du primaire du mois de septembre au mois de mai.

■ **Le Créalab** : Cet espace de création technologique, axé sur l'apprentissage collaboratif, est destiné aux adolescents et aux jeunes entrepreneurs.

Pour connaître l'ensemble des services offerts par le Réseau des bibliothèques de Repentigny, emprunter un livre ou vous inscrire aux activités offertes, consultez le repentigny.ca/bibliotheque ou rendez-vous sur place.



Novembre : mois de la bibliothérapie

En plus d'informer et de divertir, les livres peuvent avoir un véritable effet thérapeutique pour le corps, la psyché et l'esprit. Par le biais de guides pratiques et de fictions qui provoquent des déclics intérieurs, la bibliothérapie peut aider à surmonter les peurs ou les angoisses, traverser une période difficile, améliorer un comportement et comprendre une réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Nos bibliothécaires sont toujours disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous donner des suggestions. Avec la grisaille qui s'installe et la pandémie qui perdure, faites le plein de livres et prenez soin de vous !



L'Annexe, adresse officielle de l'Espace culturel



La Dentisterie Hanok Inc. a généreusement fait don à la Ville de Repentigny du bâtiment qui deviendra, d'ici l'automne 2022, la nouvelle adresse officielle de l'Espace culturel. Nommé *L'Annexe*, ce bâtiment accueillera un bureau d'information touristique local et régional ainsi qu'une boutique vendant des produits d'artistes et artisans locaux. Dentisterie Hanok Inc. va construire un nouveau centre dentaire au 421, rue Notre-Dame et a accordé à la Ville une servitude permettant au public de l'Espace culturel d'utiliser leurs places de stationnement en dehors des heures d'opération du centre. Cela représente plus d'une cinquantaine de places.

◀ De gauche à droite : Dr Éleine Morel, dentiste, Dr Khoi Ha Ngoc, dentiste-propriétaire, Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente de la commission Arts, culture et lettres, Chantal Deschamps, mairesse, Réjean Vigneault, directeur du Service de la gestion des infrastructures et Manon Fortin, directrice du Service des arts, culture et lettres. Crédit photo : Christian Richard

espaceculturel.repentigny.ca

Pour ne rien manquer de la programmation, inscrivez-vous à l'infolettre.

Astuces de réduction des matières résiduelles

Ensemble, pour une planète en santé

La Semaine québécoise de réduction des déchets, qui se déroule du 23 au 31 octobre, est l'occasion de mettre en lumière l'importance de bonnes habitudes de réduction des matières résiduelles, tant au niveau individuel que collectif, pour la protection de notre environnement.

Réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement est un défi auquel chacun peut participer à travers des gestes simples. La Ville vous accompagne dans cette démarche en vous offrant divers services gratuits et en vous tenant informé des meilleures pratiques.

Services municipaux

L'un des meilleurs moyens de diminuer la quantité de déchets que vous produisez est de trier vos matières résiduelles en favorisant le compostage et le recyclage. Par conséquent, vos bacs bruns et bleus roulants ainsi qu'un bac de tri dans la cuisine sont des outils incontournables. Profitez des services suivants et faites une différence.

Entretien et remplacement des bacs bruns et bleus

Puisque les bacs bruns et bleus roulants sont des outils essentiels pour une bonne gestion des matières résiduelles, nous vous offrons un service de réparation des bacs roulants fournis par la Ville, et ce, gratuitement. De plus, nous remplacerons vos bacs fendus ou en fin de vie ne pouvant plus être utilisés lors des collectes mécaniques.

Pour profiter de ces services ou pour toute question en lien avec le service des collectes, nous vous invitons à communiquer avec la ligne Info-environnement au 450 470-3830 ou à info-environnement@repentigny.ca.

Des collectes avec surplus (quantité illimitée)

En plus des collectes régulières, neuf collectes avec surplus de matières organiques et trois collectes de matières recyclables avec surplus sont offertes annuellement. Celles-ci ont lieu à des moments stratégiques, tels qu'au printemps et à l'automne, la période des déménagements et après les Fêtes, pour permettre de détourner le plus de matières possible des bacs à ordures.

Avec la hausse des achats en ligne, deux collectes de matières recyclables avec surplus s'ajoutent au calendrier, dont la prochaine aura lieu au mois de décembre, alors que les célébrations des Fêtes commencent.

Secteur A : 14 décembre | Secteur B : 21 décembre
Secteurs C/D : 15 décembre | Secteurs E/F : 22 décembre

Programme Habitation durable, volet écogestes

Ce programme d'aide financière vous permet de poser des gestes simples, mais efficaces, pour avoir une habitation respectueuse de l'environnement.

Voici quelques exemples de projets et de subventions accordées et qui visent spécifiquement à réduire le volume de matières résiduelles envoyées aux sites d'enfouissements :

- Acquisition d'un composteur de type TERO (subvention de 50 \$)
- Acquisition d'un composteur domestique extérieur (subvention de 50 \$)

- Installation de bacs de tri dans la cuisine pour faciliter la gestion des matières résiduelles (subvention équivalente à 50 % du prix pour un maximum 100 \$)

Pour consulter la liste des écogestes bénéficiant d'une aide financière, connaître les modalités du programme et déposer une demande, visitez le repentigny.ca/services/citoyens/subventions/ecogestes ou écrivez à habitationdurable@repentigny.ca.



▲ Avec des bacs de tri sous la main, recycler et composter n'aura jamais été aussi simple.

Conseils pour une collecte réussie

Avec l'implantation de la mécanisation du service de collectes, il est important de suivre quelques principes de base afin de faciliter le travail de votre collecteur et ainsi permettre aux matières de cheminer vers le centre de tri. Voici les trois principales astuces selon votre collecteur :

- Lorsque vous placez votre bac près de la rue, assurez-vous que les roues soient orientées vers votre résidence. Cette position permet d'éviter que les matières tombent à côté du bac, que le couvercle se brise et que les essieux soient endommagés lors de la manipulation avec les pinces. En procédant de la sorte, le couvercle de votre bac pourra également être refermé après l'opération. Un geste simple, mais gagnant pour tous !
- Aucun obstacle ne doit se trouver à moins de 2 pieds du pourtour de votre bac. Le chauffeur doit avoir accès directement au bac avec les pinces pour pouvoir l'agripper correctement. Vous éviterez ainsi que vos biens soient endommagés et que votre bac ne soit pas collecté.
- Assurez-vous que le couvercle de votre bac soit bien fermé et libre de tout objet. Dans le cas contraire, il se pourrait que votre bac ne soit pas vidé afin d'éviter que son contenu, ou les objets posés sur le couvercle, ne soit expulsé et se retrouve dans la rue. Voilà une simple précaution qui peut éviter beaucoup de désagréments.



▲ Camion à chargement latéral utilisé pour les collectes mécanisées de recyclage.

Semaine des rencontres
interculturelles

Célébrons la diversité
repentinoise

Du 18 au 24 octobre, la Ville et ses organismes partenaires soulignent la Semaine des rencontres interculturelles par le biais d'initiatives visant à célébrer l'apport de la diversité au développement de notre collectivité et à encourager le dialogue et les rapprochements.

Des œuvres à découvrir

Le Réseau des bibliothèques vous propose de découvrir l'histoire et la culture d'auteurs et d'artistes de toutes les origines à travers leurs œuvres littéraires, musicales et cinématographiques.

Notre collection comprend une vaste sélection d'écrits et de créations s'adressant aux publics de tous les âges. Nos bibliothécaires sont toujours disponibles et prêts à vous aider dans vos recherches. Vous ne savez pas ce dont vous avez envie? Pas de problème! Venez consulter les coups de cœur de notre équipe dans le hall des bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault jusqu'au 24 octobre.

Le recueil de poésies *La femme cent couleurs* de Lorrie Jean-Louis et les interprétations des chorégraphies de Mélanie Demers sont parmi les œuvres que nous vous invitons à découvrir. Nous avons eu la chance de recevoir ces deux artistes québécoises à la Bibliothèque Robert-Lussier et de nous entretenir avec elles sur leurs démarches artistiques et leurs visions du monde dans lequel nous évoluons. Ces capsules littéraires, réalisées par le Réseau des bibliothèques de Repentigny, sont disponibles sur la page Facebook de la Ville ainsi que sur la chaîne YouTube des Bibliothèques de Repentigny.



▲ La chorégraphe et interprète, Mélanie Demers, était de passage à la Bibliothèque Robert-Lussier en 2020.

Recettes d'ici et d'ailleurs

En collaboration avec un organisme local, le Regroupement des Familles Congolaises de Lanaudière, nous désirons vous faire voyager et vous rassembler autour de délicieuses recettes aux arômes d'ici et d'ailleurs. Suivez-nous sur la page Facebook de la Ville pour découvrir les mets gastronomiques proposés par notre partenaire.

Vous avez une recette de famille ou typique de votre coin du Québec ou d'un autre pays que vous désirez partager avec vos concitoyens? Décrivez-la-nous dans les commentaires!



Guignolée 2021

Un petit geste qui fait toute la différence

La Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul aura lieu le 21 novembre prochain. Encore cette année, les citoyens sont invités à donner généreusement, afin d'égayer le Noël de centaines de familles de la région. Les dons amassés pourront être déposés, entre 9 h et 15 h 30, dans l'un des six points de dépôt suivants :

- Église Notre-Dame des Champs (187, boul. Iberville)
- Église de Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (445, rue Notre-Dame)
- Chalet du parc Rivest (685, boul. Iberville)

- Centre communautaire Laurent-Venne (225, boul. J.-A.-Paré)
- Comptoir alimentaire l'Essentiel (535, Leclerc)
- Société Saint-Vincent de Paul, secteur Le Gardeur (380, boulevard Lacombe)

À noter qu'il est également possible de faire un don en argent au ssvp-mtl.org

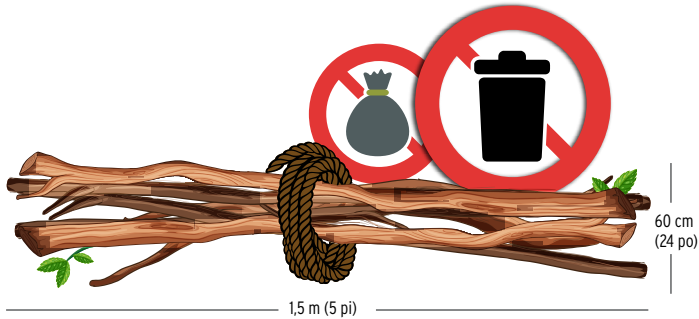
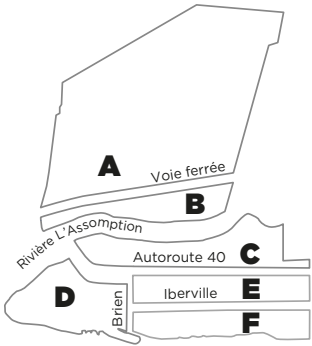
Parce que les derniers mois ont été particulièrement difficiles, votre contribution est plus importante que jamais auprès des personnes vulnérables, dont les besoins sont encore plus criants. Voilà un petit geste qui fait toute la différence!

Dates à retenir

Dernière collecte des branches en 2021

Secteurs A/B : 24 novembre
Secteurs C/D : 22 novembre
Secteurs E/F : 23 novembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.



Collecte des matières organiques : début de la collecte aux deux semaines

À compter du 16 novembre, pour tous les secteurs

En période hivernale, soit entre la mi-novembre et la mi-avril, la collecte des matières organiques est offerte toutes les deux semaines, en raison de la diminution importante de la quantité de matières déposées dans le bac brun (peu ou pas de résidus verts). Cela ne devrait entraîner aucune nuisance, puisque les températures froides limiteront les odeurs et les indésirables.



Collectes des matières organiques (avec feuilles) — surplus acceptés

Secteur A : 26 octobre, 2, 9 et 23 novembre
Secteur B : 26 octobre, 2, 9, 16 novembre
Secteurs C/D : 27 octobre, 3, 10, 24 novembre
Secteurs E/F : 27 octobre, 3, 10 et 17 novembre

Les surplus de matières organiques sont acceptés en période automnale, pourvu qu'ils soient déposés dans l'un des contenants autorisés suivants :



1. Bac brun fourni par la Ville et tout autre bac roulant brun d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne ;
2. Bac roulant de toute autre couleur (sauf le bac bleu) d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne et clairement identifié (ex. : feuilles ou résidus verts) ;
3. Poubelle fermée et étanche en métal ou en plastique munie de poignées (100 l et 25 kg maximum) et clairement identifiée (ex. : feuilles ou résidus verts) ;
4. Sacs en papier ou certifiés compostables par le BNQ ;
5. Sacs de plastique orange ou avec transparence.

Les contenants doivent être déposés en bordure de rue, sur votre propriété avant 6 h 30 le jour de la collecte.

Écoparcs : changement d'horaire

Le 1^{er} novembre, les écoparcs de Repentigny et de la MRC de L'Assomption changent d'horaire. Celui-ci sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2022.

Écoparc	MRC de L'Assomption	Repentigny
	134, ch. des Commissaires, L'Assomption	336, rue Charles-Marchand, Repentigny
Lundi au mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi et vendredi	10 h à 17 h	Fermé
Samedi	10 h à 17 h	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	9 h à 17 h	Fermé
Jours fériés	9 h à 13 h*	9 h 30 à 16 h 30

* Fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier (26 décembre et 2 janvier, horaire abrégé : 12 h à 17 h).

Abonnez-vous à HOP

Pour recevoir gratuitement des rappels par texto et courriel lorsqu'une collecte spéciale a lieu dans votre secteur (branches, sapins naturels, surplus acceptés, etc.), inscrivez-vous à Hop au hop.repentigny.info. Avec HOP vous ne manquerez plus jamais une collecte spéciale et vous aurez la paix d'esprit.



Tirage de sacs réutilisables

Sondage sur vos astuces de réduction des déchets

Durant la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), soit du 23 au 31 octobre, participez à notre court sondage en ligne sur vos astuces de réduction des matières résiduelles et courez la chance de remporter l'un des 35 sacs réutilisables conçus à même les oriflammes des différentes campagnes de notre Ville, auxquels s'ajoute un sac filet pour fruits et légumes. Le sondage, disponible au repentigny.ca - section Campagnes de sensibilisation, comprend quatre questions à choix multiples et prend de 3 à 5 minutes à remplir. Les trucs partagés par les citoyens vous seront partagés afin de vous inspirer d'autres bonnes pratiques.



▲ Fabriqués à partir de bannières municipales, les sacs de commissions réutilisables sont solides et durables.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 16 novembre 2021, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

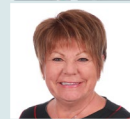
Pour joindre votre conseiller municipal



District 1
Josée MAILHOT 450 654-2162
mailhotj@repentigny.ca



District 2
Georges ROBINSON 450 654-9746
robinsong@repentigny.ca



District 3
Denyse PELTIER 450 581-5733
peltierd@repentigny.ca



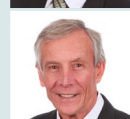
District 4
Cécile HÉNAULT 450 654-3046
henaultc@repentigny.ca



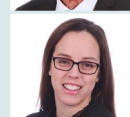
District 5
Éric CHARTRE 514 743-9961
chartree@repentigny.ca



District 6
Sylvain BENOIT 514 602-4793
benoits@repentigny.ca



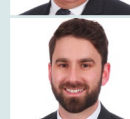
District 7
Raymond HÉNAULT 450 581-0319
henaultr@repentigny.ca



District 8
Jennifer ROBILLARD 514 833-5239
robillardj@repentigny.ca



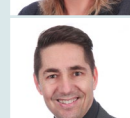
District 9
Jean LANGLOIS 514 909-0640
langloisj@repentigny.ca



District 10
Kevin BUTEAU 514 926-9201
buteauk@repentigny.ca



District 11
Chantal ROUTHIER 514 347-0947
routhierc@repentigny.ca



District 12
Stéphane MACHABÉE 514 827-8125
machabees@repentigny.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Communications Hueneye Inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 900 exemplaires**

